



Litige avec un client qui critique mon travail

Par **adelina**, le **20/05/2013** à **10:54**

[fluo]bonjour[/fluo]
un client me menace de procès presque en fin de chantier, trouvant des arguments de malfaçons sur le travail que j'ai fait (il s'agit d'une terrasse en carrelage) il a fait venir un expert et remet le dossier à un huissier. Le problème c'est que je ferme mon entreprise fin juin pour cause de ne pas avoir de travail et que le rsi m'oblige à fermer, j'ai donc résilié mon rc.
Mon client ne me l'a jamais réclamé et ne m'a rendu le devis signé alors qu'il était pressé que je commence, il ne m'a pas payé non plus.
Que faire si on me convoque au tribunal?
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **20/05/2013** à **11:42**

bonjour,
bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre